

CONSTRUCTIONS IDENTITAIRES DES DOCTORANTS À TRAVERS LES DISCOURS DE LEURS THÈSES

Cecilia CONDEI¹

Résumé

Considérer les discours d'une thèse de doctorat comme une possible ouverture pour dégager quelques composants de l'identité de son auteur ne paraît jamais une piste fermée, au contraire, nous pensons qu'à travers l'étude des formes linguistiques exploitées par la thèse, l'éthos du doctorant se relève avec force et que ses identités (psychosociale et discursive) trouvent moyen de manifestation. Basée sur un corpus de 25 thèses de doctorat publiées en ligne, rédigées en français et soutenues à partir de 2000, nous opérons une analyse quantitative ensuite qualitative des faits susceptibles de crayonner ces identités. Inspirée de Patrick Charaudeau, notre grille d'analyse insiste sur les particularités des faits identitaires du discours écrit doctoral.

Mots-clés : *Analyse du discours, Écrit scientifique, Identité, ethos, Thèse de doctorat.*

Identity structure of doctoral students through the speeches of their theses

Abstract

To consider the speeches of a doctoral thesis as a possible opening to reveal some components of the identity of its author never seems a closed track, on the contrary, we think that through the study of the linguistic forms exploited by the thesis, the ethos of the doctoral student is raised forcefully and that its identities (psychosocial and discursive) find means of manifestation. Based on a corpus of 25 doctoral theses published online, written in French and supported from 2000 onwards, we carry out a quantitative and qualitative analysis of the facts likely to mark these identities. Inspired by Patrick Charaudeau, our analysis grid emphasizes the particularities of the identity facts of the doctoral writing.

Key words: *Speech analysis, Scientific writing, Identity, Ethos, Doctoral thesis.*

1. Introduction

Nous nous situons dans la zone des écrits scientifiques et, tout comme Ducancel *et al.*, « considérerons comme relevant de la communication scientifique

¹ Professeur des universités, HDR, Université de Craïova, Roumanie, Courriel : cecilia_condei@yahoo.fr.

les pratiques, les formes orales, écrites, pluricodiques dont le but est la construction et/ou la diffusion de connaissances et de concepts appartenant aux champs qu'on s'accorde socialement à considérer comme scientifiques » (1995, p. 57). La thèse de doctorat est une telle forme sans aucun doute ; sur une hiérarchie imaginaire de valeurs, un tel écrit se place bien en haut. C'est sur elle que se fixe notre attention.

La perspective dans laquelle évolue cette réflexion est dominée par l'analyse du discours appliquée aux discours de la thèse de doctorat. Envisagée d'une telle manière, la problématique oblige d'emblée à tenir compte d'une prémisse : une thèse de doctorat est un discours hétérogène, traversé par plusieurs autres discours, ce qui a comme conséquence la prise en compte des identités (non pas *d'une* identité). Sans nier la structure presque figée, imposée par un tel type d'écrit scientifique, les discours qui soutiennent l'armature (le terme n'est pas forcé !) d'une thèse font preuve d'une grande hétérogénéité. Les méthodologies de la recherche recommandent une organisation textuelle de ces discours avec trois grands compartiments, la structure ternaire étant privilégiée :

« 1) exposé et questionnement de ce qui existe sur le sujet ; 2) hypothèses de travail à partir de la recherche menée sur l'existant ; 3) construction d'un raisonnement visant la démonstration d'une thèse issue de l'analyse et étayée par des exemples » (Guidère, 2004, p. 21).

D'autres, comme Michel Beaud, insistent sur les deux niveaux (recherche et rédaction), responsables de la cohérence de la thèse :

« Un bon plan de rédaction est celui à travers lequel l'idée directrice (qui répond à la question principale) va pouvoir se développer à travers les différentes étapes d'un mouvement de pensée, d'une démonstration, qui se développe, s'épanouit avec les idées-forces des différentes parties et des chapitres » (1992 : 80).

L'exemple choisi par Beaud (1992 : 91-92) se tient dans le ternaire évoqué : *Introduction, Section I, Section II, Section III, Conclusion*. Mais au-delà de ce schéma plus ou moins limitatif, l'auteur de la thèse a tout un engrenage de configurations et de stratégies discursives pour montrer son parcours de recherche et pour convaincre de la justesse de ses idées. Ce n'est donc pas la forme qui nous intéresse, mais la manière dont l'auteur de la thèse construit son discours.

2. Constitution du corpus

Le cas discuté est celui des doctorants ayant achevé leur recherche, et le corpus envisagé pour la réflexion est formé par des thèses de doctorat mises en ligne – (<https://tel.archives-ouvertes.fr>).

La quantité de thèses proposées étant considérable, un choix s'est imposé. Les critères ont été restreints au domaine Sciences de l'Homme et de la Société, et à un laboratoire qui affiche dans sa dénomination les préoccupations pour la linguistique, la langue et la parole, un laboratoire qui contient la plupart des « domaines disciplinaires de la linguistique française (phonétique, morphologie, sémantique,

pragmatique, linguistique textuelle) » ; les plus récentes publications en français sont au nombre total de 29, une thèse étant rédigée en allemand (soutenue en 2017).

L'inventaire des thèses de doctorat issues de ce laboratoire selon l'année de la soutenance mentionne : 2018 (4), 2017 (8), 2016 (4), 2015 (1), 2014 (2), 2013 (5), 2012 (2), 2009 (1), 2004 (1), 2000 (1). Ce corpus a bénéficié d'un traitement informatique (<http://www.tropes.fr>) là où les documents en ligne ont permis cette opération, ce qui a déterminé un nouvel archivage avec seulement 25 documents, répartis comme suit : 2018 (4), 2017 (7), 2016 (3), 2014 (1), 2013 (5), 2012 (2), 2009 (1), 2004 (1), 2000 (1), accompagnés par des indications de l'année de soutenance et suivant l'ordre proposé dans Archives-Ouvertes (a,b,c, etc.).

Ancrée dans la problématique linguistique, la thématique de ces thèses est fortement diversifiée, tout comme les zones de référence des sujets des thèses : l'Irlande, Strasbourg, le Royaume-Uni, les enfants chinois de France, l'Alsace, Bienne (Suisse), le Grand-Duché du Luxembourg, l'Écosse, les étudiants ghanéens, le domaine franco-roumain, l'Algérie, l'Allemagne, la Chine.

Nous avons donc retenu l'activité doctorale de ce laboratoire à cause de sa problématique de recherche pour pouvoir ensuite (en partant de cette problématique) dégager les caractéristiques des discours d'un doctorant ayant achevé sa recherche et après l'avoir présentée sous forme d'écrit scientifique, sa thèse de doctorat, soutenue devant le jury, acceptée par celui-ci et publiée en ligne. Parler « des discours d'une thèse » implique d'emblée une précision : l'écrit scientifique, dont la définition large est mentionnée plus haut englobe non seulement la construction et la diffusion des connaissances, mais une combinaison inédite, cohérente, harmonieuse de formes discursives. Sans insister sur ses formes, trois nous semblent particulièrement intéressantes pour notre propos sur les thèses de doctorat : les remerciements, la partie introductive avec le sou chapitre réservé à la présentation du contenu de la thèse et surtout le parcours argumentatif dans son ensemble. Une particularité du domaine sciences humaines et sociales a été déjà signalée : dans ce domaine « [la] construction du discours et [la] construction du savoir vont de pair » (Grossman, 2010, p. 419).

3. Question de recherche, parcours d'analyse envisagé

La principale question de recherche est liée à la possibilité de distinguer des traces identitaires dans le discours des doctorants et de dégager, dans la mesure du possible, les identités sociales et discursives. Le schéma d'analyse s'inspire de Patrick Charaudeau, suivant un trajet basé sur « la prise en considération de soi » (Charaudeau, 2009 : 15) issue d'un rapport permanent à la différence perçue ; « être ce que n'est pas l'autre » (*idem.*) étant donné que « la conscience de soi existe à proportion de la conscience que l'on a de l'existence de l'autre » (*idem. ibidem.*). Comme l'auteur, nous voyons l'identité en tant qu'élément « composite », construite « de données biologiques [...] de données psychosociales qui sont attribuées (« on est ce que l'on dit que vous êtes »), de données construites par notre propre comportement (« on est ce que l'on prétend être ») » (*idem.* p. 18, 19). Bref, l'identité

sociale a « cette particularité de devoir être reconnue par les autres. Elle est ce qui donne le « droit à la parole », ce qui le fonde en légitimité » (*idem*. p. 19).

3.1. La légitimité identitaire, légitimité institutionnelle du doctorant

Parler de la *légitimité* dans ce contexte ne peut se faire sans quelques observations qui tracent la différence entre les discours de la thèse et la légitimité d'un doctorant par rapport à d'autres formes de légitimité. Et ce, surtout parce que le concept même est plurivalent. Étudiée dans plusieurs domaines (entrepreneurial, par exemple) et mise en rapport avec la légitimité organisationnelle, la forme de légitimité que nous observons dans ce corpus est proche de celle présentée par Robert Landry (2015 : 75) « légitimité identitaire ou de solidarité (cette légitimité perçue relevant des capacités de l'individu d'élaborer une position de contre-légitimité ou de résistance à la seule légitimité du groupe dominant) ».

La situation des discours des doctorants permet d'observer que chaque thèse, en fait, s'efforce de convaincre de sa légitimité en tant que « thèse de doctorat » et, sans manifester une résistance à la seule légitimité du groupe, s'entreprenant à montrer son originalité. Cette légitimité est renforcée par le statut institutionnel du doctorant ; de ce fait nous parlons d'une *légitimité institutionnelle*, attribuée à toute personne inscrite officiellement dans une formation doctorale, ayant parcouru intégralement cette formation en fournissant la preuve de sa participation aux activités scientifiques du groupe de chercheurs ou de la communauté des doctorants dans son ensemble. La première série d'activités scientifiques préparant le parcours doctoral est assurée dans la plupart des cas par le laboratoire de recherches qui intègre le doctorant, ou, là où ce type d'organisation n'est pas (encore) consolidée, par l'École doctorale elle-même ou par des réseaux d'écoles doctorales d'un domaine. Le plan doctoral, avec ces exigences impose un rythme et assure la structure de la formation.

Aspirer à obtenir le consensus du jury sur sa thèse représente pour le doctorant l'attribution d'une valeur, il obtient une reconnaissance qui l'aide non seulement à pénétrer dans le domaine de la recherche en tant que professionnel, mais lui permet de parler en spécialiste, d'être légitimé à dire des choses, à tenir un discours, parce qu'il a un savoir-faire reconnu.

Nous dégageons encore une particularité des thèses, liée à la *légitimité identitaire* : dans une partie de son discours écrit, le doctorant insère ses *Remerciements*, sou chapitre restreint comme longueur textuelle (de trois phrases à deux pages), mais riche en détail sur la personnalité et l'environnement familial, professionnel, institutionnel dans lequel il a évolué lors de la période de formation doctorale. Le ton de confession qu'adoptent les *Remerciements* s'inscrit dans une zone de frontière qui touche simultanément le monde extérieur et le monde de la thèse. Passerelle de l'univers quotidien vers celui professionnel, les *Remerciements* représente la partie avec une prise en charge totale du discours, le domaine presque unanimement du « je ». À part les remerciements adressés aux directeurs de thèse, au jury, aux membres du laboratoire, les détails sur l'univers personnel du doctorant sont ici nombreux : on apprend qu'un doctorant a préparé deux thèses en même temps, qu'un autre se dit merci à soi-même « A moi-même, mes années et efforts

indemnisables... ». Ou, encore, un petit mot, en passant, sur une situation délicate, mais réconfortante pour le doctorant : « Toute ma gratitude va vers mes deux familles, ici en France et en Bulgarie. Le fait de ne jamais rien y comprendre, à mes « études », n'a été en rien une raison pour ne pas me soutenir et m'encourager de finir ce que j'ai commencé »

Fait identitaire incontestable, un doctorant dont le sujet et la composition du jury envisagent plusieurs langues trouve bon de rédiger ses remerciements en trois langues, correspondant aux langues des membres du jury. De longues listes de noms (la plupart resteront à jamais inconnus au grand public lecteur) clôturent les remerciements d'une manière assez fragile puisque la plupart des textes finissent avec des points de suspension indiquant une liste ouverte.

Le dépouillement du corpus a permis la réalisation du tableau suivant qui offre une image des diverses formules utilisées pour réaliser les composants de la légitimité.

Tableau no 1. Informations statistiques

année	Pronoms										Nom lecteur
	je	Tu	Il	nous	vous	ils	on				
1. 2018a	2,8 %-34	0 %	31,1 %-379	33,1 %-403	0 %	9,6 %-117	6,7 %-81				3
2. 2018b	1,9 %-36	0,1 %-2	26,6 %-509	10,8 %-207	0,1 %-1	6,6 %-206	25,3 %-483				7
3. 2018c	5,9 %-207	0,4 %-15	30,8 %-1127	18,5 %-675	1,3 %-47	5,0 %-184	13,3 %-486				36
4. 2018d	6,8 %-358	0,4 %-23	25,2 %-1324	14,7 %-773	1,3 %-69	8,8 %-462	16,3 %-855				55
5. 2017a	1,3 %-13	0,4 %-4	24 %-231	29 %-279	0,3 %-3	3 %-29	7,3 %-70				0
6. 2017, b	31,5 %-776	1 %-24	30 %-739	2,4 %-58	1,5 %-36	8,3 %-205	7,1 %-175				8
7. 2017c	0,5 %-8	0,1 %-1	27,3 %-447	34,1 %-558	0 %	9,8 %-160	6,7 %-109				1
8. 2017e	27 %-1265	0,5 %-22	31,3 %-1400	2 %-92	1,1 %-52	7,2 %-339	9,1 %-427				3
9. 2017f	3,3 %-94	1,3 %-36	32,9 %-941	20,7 %-593	0,4 %-11	5,7 %-163	5,6 %-160				1
10. 2017g	19,1 %-1588	4,3 %-358	28,2 %-2338	11,7 %-969	1,4 %-116	11 %-911	7,6 %-629				7
11. 2017i	3,4 %-209	0,1 %-9	32,5 %-2017	27,5 %-1709	0 %	6,3 %-390	9,6 %-594				246
12. 2016b	4,0 %-107	0 %-1	32,3 %-869	19,1 %-514	0,2 %-5	6,3 %-170	5,7 %-153				2
13. 2016c	11,7 %-124	1,1 %-12	31,6 %-335	6,3 %-88	0 %	9,8 %-104	6 %-64				0
14. 2016d	5,1 %-200	0,9 %-34	28,7 %-1114	28,1 %-1090	0,8 %-31	9,8 %-382	5,4 %-208				10
15. 2014b	1,2 %-15	0,5 %-7	23,6 %-304	36,5 %-469	0,2 %-2	7,5 %-96	4 %-51				0
16. 2013a	0,7 %-10	0,1 %-2	26,8 %-404	35,6 %-536	0,3 %-4	11 %-166	2,6 %-39				7
17. 2013b	7,3 %-161	00-1	30,2 %-669	24,3 %-538	0,2 %-5	8,5 %-188	7,4 %-163				10
18. 2013c	16,5 %-569	2,1 %-71	26,8 %-922	9,9 %-341	0,6 %-22	16,4 %-566	8,6 %-297				8
19. 2013d	1,8 %-64	00 %-1	37,7 %-1359	21,7 %-784	2,5 %-90	15 %-542	10,4 %-377				12
20. 2013e	9,1 %-643	0,8 %-59	32,9 %-2310	16,1 %-1135	0,3 %-24	5 %-350	16, %-1148				30
21. 2012a	4,7 %-174	1 %-36	31,2 %-1161	25,2 %-938	0,6 %-23	6 %-223	6,7 %-250				2
22. 2012b	1,3 %-21	0,1 %-1	23,7 %-375	22,2 %-351	0,3 %-5	4,2 %-66	25,9 %-410				18
23. 2009	3,5 %-34	1 %-10	24,1 %-232	27,7 %-266	0,1 %-1	11,1 %-107	0,6 %-6				3
24. 2004	7,2 %-358	1,7 %-86	24,9 %-1243	13,9 %-695	0,2 %-11	4,2 %-211	22,5 %-1123				72
25. 2000	17,3 %-759	0,1 %-5	39 %-1707	2,6 %-114	0,8 %-36	7,9 %-344	8,7 %-380				9

3.2. *L'identité discursive*

Ce type d'identité repose sur la construction que le sujet parlant réalise « en répondant à la question : Je suis là pour *comment* parler ? » (Charaudeau, 2009 : 21). Deux enjeux sont importants : la crédibilité et la captation, selon Patrick Charaudeau (*idem.*) Nous ajoutons, pour faciliter l'analyse, des critères nouveaux : d'abord, la prise en compte des discours de la thèse par leur auteur et le jeu subtil des pronoms et, en deuxième lieu, le rapport auteur-lecteur.

Le premier critère (prise en compte du discours, tissu textuel des pronoms) a été suivi dans l'analyse des formes pronominales, formes de base (je, tu, il, nous vous, ils) auxquelles nous avons ajouté l'analyse de « on ». Le deuxième critère capable de dégager conjointement la crédibilité (et la captation, qui n'est pas, pour le moment, visée par cette réflexion) a été le rapport de l'auteur à son lecteur, membre du jury, du laboratoire/groupe de recherche, ou à un lecteur générique. Réunie, l'information statistique sur ces deux critères est comprise dans le *Tableau no 1*.

Pour faciliter la présentation des données, chaque colonne comporte le pourcentage du fait linguistique analysé et le chiffre indiquant le nombre d'occurrences, sauf pour la dernière colonne, celle illustrant la situation du « lecteur » pour laquelle nous avons considéré qu'une représentation des proportions ne suscite pas l'intérêt.

Un premier regard sur ce tableau annonce l'existence d'une forte hétérogénéité dans la répartition des pronoms, avec une pauvreté remarquable du pronom de la IIe personne du singulier et du pluriel. Les zones marquées en gris indiquent le taux le moins élevé (gris clair) et le plus élevé (gris foncé).

La différenciation proposée par les couleurs prend en compte le pourcentage, mais il faut tenir compte qu'en raison du volume d'une thèse celui – ci peut varier différemment, comme on le constate dans la situation du « je » pour les thèses numérotées 7 et 10. Le traitement informatique a envisagé le contenu proprement dit de la thèse, après avoir enlevé la composition du jury, la bibliographie et les annexes.

3.2.1. **La crédibilité du discours des doctorants en fin de parcours doctoral**

Cette crédibilité oblige le doctorant ayant rédigé sa thèse à prendre la défense de sa propre image (son l'éthos) et à adopter lors de son discours une des attitudes suivantes (comme le souligne P. Charaudeau, *idem.* pp. 21-22) : la neutralité, la distanciation, l'engagement ou une attitude visiblement démonstrative. La participation des pronoms à ce schéma du « crédible » se fait à tous les quatre niveaux.

3.2.1.1. La neutralité

La neutralité impose, dans d'autres types de discours pris en compte par l'analyse de P. Charaudeau, l'effacement du jugement personnel, mais les discours d'une thèse de doctorat se constituent prioritairement en un plaidoyer pour une cause, une idée, un fait ; la neutralité doit être perçue dans d'autres termes. Elle se distingue d'abord dans l'impartialité avec laquelle le doctorant traite le sujet dans son rapport

avec les facteurs externes qui peuvent fausser les résultats, tels ses propres orientations politiques et sympathies ethniques, ou l'existence des partis pris qui guident la recherche, ou même l'acharnement avec lequel il veut démontrer une idée généralement reconnue comme mauvaise dans le monde scientifique.

Patrick Charaudeau insiste sur l'importance d'un discours d'authentification « à grand renfort de témoignages » (2009 : 21) qui constitue l'enjeu de la crédibilité dans la communication médiatique. L'écrit scientifique a besoin d'une large zone discursive pour renforcer la crédibilité, les citations d'autorité n'en sont qu'une.

Les annexes contribuent de par leur authentification supplémentaire à illustrer, mais aussi à renforcer la véridicité des données collectées. Des verbes spécialisés ou des expressions synonymiques distancient les citations en plus de leur mise en page différenciatrice : « Pour terminer, je citerai les propos de MA10, MA5 et de MA6, qui mettent clairement l'accent sur la nécessité que les langues ne constituent pas une contrainte pour l'enfant » (2017^e), « Citons par exemple, le contour de l'intensité [...] » (*idem.*), « Citons à ce titre les dites « lois Tomatis » (2012b).

3.2.1.2. Formules discursives de distanciation

La distanciation impose une « attitude froide et contrôlée du spécialiste » (Charaudeau, 2009 : 21). Elle se manifeste, comme le suggère le tableau par la dominance des pronoms de la troisième personne du singulier et de la première personne du pluriel. Les « il » participant à des expressions sont une marque de distanciation, mais également une prudente précaution vis-à-vis de certains faits ou situations exposés.

« Cela dit, il serait toutefois possible de définir ces variables », « Il s'agirait d'un système unique dont les composantes articulatoires et acoustiques se spécifieraient mutuellement », « Il est fort probable » (2018a), « il est probable qu'il s'agit d'un vrai syntagme » (2018b), « il semble identique à l'autoformation intégrale », « il semblerait que dans la pratique cette orientation individualisée se situe essentiellement au niveau de la structuration » (2000).

Un « il » qui joue sur une distanciation précaire, mais qui apparaît comme une subtile invitation d'adhésion à l'acte de langage « fournir des informations » supplémentaires, mais considérées par l'auteur de la thèse comme incontournables : « Avant d'analyser cet outil, il est opportun de tracer son historique » (2018b). D'autres situations enregistrent une expression qui ponctue un raisonnement : « Il est intéressant de noter que les cadres non obligatoires comme *duration* et *beneficiary* ont constitué les preuves les plus importantes du comportement du mot du point de vue lexicographique » (2018b).

Le « on » français présent dans les écrits scientifiques, étudié à plusieurs reprises, comme le montre F. Grossman (2010, p. 418) l'est en raison de son ambivalence (*idem.*), puisqu'il peut manifester « une valeur intégratrice équivalent à un nous ou une valeur d'effacement énonciatif » (*idem. ibidem.*).

Dans notre corpus existe même une légère distanciation marquée par une forte note de modestie qui se distingue dans le glissement du *nous* d'auteur vers le *on*,

« **Notre** recherche est longitudinale afin que soient étudiées les possibles stratégies de compensation ou de réajustement que les patients ont pu mettre en place seuls ou à l'aide d'une rééducation orthophonique, et ce afin d'évaluer la flexibilité du système de production de la parole. Il s'agit, comme précisé *supra*, d'étudier la flexibilité du système de production et de perception de la parole et de tenter de comprendre ce système à partir d'un dysfonctionnement d'origine pathologique. Il est ainsi question de déterminer les limites des déviations physiques [...]. L'**on** a tâché alors de repérer les patrons spatio-temporels résistants, et ainsi d'analyser les différentes stratégies utilisées par les locuteurs [...] Par les différentes investigations qui seront menées, **on** tâchera de rendre compte de la viabilité [...] » (2018a, nous soulignons).

Partant d'une affirmation justificative pour le contenu de la recherche (qui « est longitudinale », discours assumé par le « nous » d'auteur, les pronoms font place à l'indéfini « on » combiné avec le verbe « tâcher » présenté sur un axe temporel étendu- passé et futur (on a tâché ; on tâchera).

3.2.1.3. L'engagement comme composant identitaire

L'engagement est plus visible dans les constructions textuelles où le « je » domine en tant que marque ferme de prise en charge. Ici encore, le sujet de la thèse influence l'exposition des résultats de la recherche et le parcours argumentatif. C'est le cas d'une thèse qui traite les représentations construites au sein des familles sur un fait, dans ce cas, la politique linguistique.

Un cas plus intéressant est celui d'une thèse presque entièrement rédigée à la première personne. Un « je » peut servir dans ce cas en tant qu'entrée dans la problématique, c'est un je de l'expérience personnelle qui facilite et ouvre l'argumentation :

« Mais c'est comme *must* et *should* en anglais en fait ? »

Toute ma réflexion sur la ou les langue(s) d'enseignement que l'on peut, que l'on a le droit ou que l'on doit employer dans un cours de chinois langue étrangère commence par cette remarque provenant d'une de mes étudiantes [...] après avoir énuméré de nombreux exemples, l'étudiante a conclu ma longue explication par la phrase ci-dessus. Sa remarque m'a rappelé mes propres expériences d'apprentissage des langues : je me suis beaucoup servi de l'anglais pour faciliter mon apprentissage du français et ai recouru à la fois au français, à l'anglais et au chinois standard pour apprendre l'allemand. Je me suis donc mise à m'intéresser à l'apprentissage du chinois langue étrangère en France où le chinois standard est souvent appris après avoir acquis deux ou trois langues européennes. » (2017b).

Plus fréquent encore est le *je* utilisé dans la partie qui expose l'organisation du contenu de la thèse.

« Enfin, [...], je propose une analyse de 551 publications [...] Sur cette base, j'interrogerai la place des autres langues dans l'enseignement du chinois langue étrangère. » (2017b).

« Dans cette première partie, je fais un état des lieux en envisageant deux perspectives l'enseignement du chinois langue étrangère (la pratique) et la

recherche sur l'enseignement de cette langue (la théorie). Concernant la pratique, je vais d'abord présenter brièvement l'enseignement du chinois langue étrangère dans le monde [...] » (2017b).

L'emploi de ce *je* avec cette valeur apparaît presque partout dans le corpus de thèses observées. Une alternance je/nous s'installe dans la description d'une situation analysée par le doctorant :

« Je vais intituler ce modèle « épreuve d'expression orale standard » pour faciliter l'explication par la suite.

Selon que les élèves choisissent de présenter le chinois comme LVI ou LV2, ou bien comme LV3, leur situation diffère nettement :

Commençons par préciser les épreuves passées pour le chinois en tant que LVI ou LV2. [...] Reprenons l'exemple de l'élève apprenant le chinois LVI et l'espagnol LV2 » (2017b).

Son discours insiste ainsi, dans sa première partie sur l'originalité du modèle proposé, pour continuer avec une forme du pluriel (commençons, reprenons) qui tâche de faire adhérer le lecteur à l'explication proposée.

Ou, encore, une forme du *je* assez fréquente est celle qui intervient dans la description de la manière d'exposer les résultats de la recherche, le « je » de l'appareil technique de rédaction :

« Enfin, avant de finir cette introduction, je vais justifier le choix des langues utilisées dans ma thèse. Quand je dois écrire une phrase ou des termes en chinois standard, j'utilise les caractères non-simplifiés (puisque c'est ma langue natale) et le *pinyin* pour les transcrire (afin de faciliter la lecture pour les non-sinophones). Par contre, si le contexte rend l'utilisation des caractères simplifiés plus pertinente, comme dans le cas d'une citation, les caractères simplifiés sont par conséquent utilisés. Sauf indication contraire, je suis l'auteur des traductions en français de termes ou citations en chinois proposées entre parenthèses ou insérées dans les notes de bas de page.

Ensuite, étant donné qu'il s'agit ici d'une thèse sur le plurilinguisme et la compétence plurilingue et pluriculturelle, pour souligner la place de ces deux notions dans cette thèse je considère mes citations ou mon emploi de certaines notions en anglais comme une alternance codique à la manière de celle de Jessner & Kramersch (2015). Elles ne sont donc pas traduites en français. » (2017b).

Cette technique de rédaction et d'organisation du contenu contient des traits qui complètent le portrait de l'auteur : sa langue natale, la préoccupation de ménager le lecteur non-sinophone, le fait que la traduction en français est une traduction d'auteur ou que même l'organisation textuelle du contenu est en concordance avec le sujet de la thèse, comme précisé dans le deuxième paragraphe.

3.2.1.4. L'attitude démonstrative

Cette attitude est un trait spécifique du discours de l'écrit scientifique. Pour les discours de la thèse, c'est un élément de constituance. Toute thèse de doctorat se fonde sur un mode de raisonnement qui enchaîne des formes discursives destinées en principal à se faire accepter par l'autre, le lecteur. Une organisation textuelle en mesure d'accomplir cette tâche ; plusieurs séries de procédés démonstratives sont convoquées : les schémas, les tableaux, les graphiques, les figures ou les photos. Puisque nous nous sommes focalisée sur le texte proprement dit des thèses, ces éléments n'ont pas été pris en compte, mais affirmons avec force que leur nombre, leur organisation et leur interprétation sont tout autant de composants de l'identité du doctorant.

3.2.2. Rapport de l'auteur avec le lecteur

Il faut dire d'emblée que ce rapport ne vise pas un mode d'adressabilité, la thèse de doctorat est écrite pour être lue, mais tout d'abord pour être évaluée en tant que production scientifique. Ses lecteurs se situent sur plusieurs paliers nécessitant l'observation de plusieurs niveaux discursifs : le Directeur de thèse, le comité d'accompagnement, le jury, plusieurs personnes du laboratoire qui bénéficient d'une confiance totale de la part du doctorant et auxquelles il remercie en citant leurs noms et, en fin de compte, mais avec un soin particulier pour sa figure : le possible Lecteur intéressé par le sujet.

Les auteurs des thèses parlent explicitement de leur souci : « par souci de fournir au **lecteur** les détails sur lesquels reposent les enseignements que nous tirerons de nos analyses, » (2018a, nous soulignons)

Nous avons dégagé plusieurs cas de figure faisant intervenir le Lecteur.

3.2.2.1. Le lecteur institutionnel (directeur de thèse, membre du jury, spécialiste)

« Tout ceci étant répété sans cesse ici et là à l'intention de notre **lecteur** avisé et surtout aussi à l'intention de nos formateurs d'hier et aujourd'hui et présentement nos membres du jury. » (2018d).

« Et donc, nous espérons que nos **lecteurs** privilégiés en tant membres du jury seront plus attentifs à ces efforts fournis ici plutôt » (2018d).

« Enfin, nous tenons à rappeler à nos **lecteurs** que ces hypothèses restent sans réponses définitives » (2017c, nous soulignons).

Mentionner la position discursive du « lecteur » se fait ici avec l'intention dévoilée d'attirer l'attention sur un fait considéré par le doctorant comme important, comme original, qui ne doit pas passer inaperçu. En fait « notre lecteur avisé », « nos lecteurs privilégiés » et « nos lecteurs » réfèrent aux mêmes personnes, responsables avec l'évaluation de la thèse.

3.2.2.2. Le lecteur non spécialiste, mais pas trop loin du domaine visé par le sujet de la thèse

C'est le cas de : « Par ailleurs, nous avisons le **lecteur** qu'au cours de toute cette étude, toute connotation relative aux formants est liée à la voyelle longue [a:] (2013a, nous soulignons). La position de l'auteur est celle d'un fournisseur d'informations, mais aussi d'une personne qui, connaissant bien le domaine, anticipe les éventuelles lacunes pour les combler.

3.2.2.3. Le potentiel lecteur, non avisé, mais désireux de s'instruire, de comprendre un nouveau domaine

« l'objectif étant de donner quelques informations préliminaires au **lecteur** non avisé dans ces domaines » (2013a, nous soulignons).

« Celles-ci devraient permettre une lecture plus aisée du manuscrit, notamment pour le **lecteur** qui ne serait pas spécialiste du domaine.

Pour mieux expliquer nos résultats au **lecteur**, nous présentons chaque étape d'analyse statistique en donnant les détails. « (2018a, nous soulignons).

« Une remédiation s'imposait donc, car cela signifiait que l'annonce était sans doute formulée de façon assez maladroite, voire non pertinente, ou que les lecteurs n'avaient pas compris le terme « langue native » (2017e nous soulignons).

Ce type de lecteur est visé clairement, on lui attire l'attention qu'un manque d'information peut nuire à la compréhension globale. Les structures sur lesquelles on insiste sont les notions de spécialité. D'ailleurs, par le fait d'intervenir directement et très honnêtement dans le parcours explicatif, le doctorant ménage la face de son potentiel lecteur, puisqu'une thèse de doctorat est un écrit fortement spécialisé, personne ne doit se sentir gêné de ne pas comprendre des concepts spécialisés.

Conclusions

Un fait s'avère incontestable : les identités du doctorant en état de soutenance de la thèse, identités qui se dégagent à la lecture de cette thèse, sont plutôt individuelles que groupales, collectives, même si la collectivité des doctorants forme, au moins dans l'Union européenne une zone avec beaucoup de ressemblances (sinon similitudes) de formation, de parcours doctoral, d'exposition des résultats de la recherche, avec les différences incontestables entre les domaines Sciences exactes et Sciences humaines et sociales. La construction de l'identité sociale, avec ses formes de légitimité permet non seulement de construire un portrait du doctorant, mais assure, par l'intermédiaire des formules de l'identité institutionnelle une certaine harmonisation professionnelle et une forme spécifique de la construction du parcours argumentatif de l'écrit scientifique qui est la thèse de doctorat.

Au-delà d'un discours qui expose les résultats de la recherche, le doctorant adopte des formules qui l'aident à décrire cette recherche, mais aussi à maintenir une certaine relation avec les décideurs (le jury). Son rôle est de présenter une argumentation bien bâtie, mais aussi de convaincre de la justesse de cette

affirmation. Ainsi, au-delà du jeu subtil des pronoms, le rapport avec le lecteur (connu ou seulement lecteur potentiel), spécialiste ou non permet de tracer quelques-unes de ses traits identitaires. Les trois types de lecteurs distingués dans ce corpus peuvent encore être affinés. Mais, ce que l'on retient de l'examen du corpus est le fait que cette figure du lecteur participe à des stratégies discursives visant la légitimité et le statut professionnel du doctorant.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Ducancel G., Boulain J-C., Ducancel F.(1995) Les pratiques de communication scientifique : une référence pour les formateurs de maîtres ?. In: *Repères, recherches en didactique du français langue maternelle*, n°12. *Apprentissages langagiers, apprentissages scientifiques*. pp. 53-77.
2. Ducancel G.(1995). *Apprentissages langagiers, apprentissages scientifiques. Problématiques didactiques : regards en arrière et aspects actuels*. In: *Repères, recherches en didactique du français langue maternelle*, n°12, 1995. *Apprentissages langagiers, apprentissages scientifiques*, sous la direction de Gilbert Ducancel et Jean-Pierre Astolfi. pp. 5-20. DOI : <https://doi.org/10.3406/reper.1995.2153>, dernière consultation : le 25 mars 2019.
3. Guidère, M. (2004), *Méthodologie de la recherche. Guide du jeune chercheur en Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales. Maîtrise, DEA, Master, Doctorat*. Paris : Ellipses.
4. Grossmann, F. (2010). L'Auteur scientifique : Des rhétoriques aux épistémologies. *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 4, 3(3), 410-426. doi:10.3917/rac.011.0410, dernière consultation : le 1^{er} Mai, 2019.
5. Landry, R. (2015). Légitimité et devenir en situation linguistique minoritaire. *Minorités linguistiques et société/Linguistic Minorities and Society*, (5), 58–83. <https://doi.org/10.7202/1029107ar>, dernière consultation : le 25 avril 2019.
6. Pailot, P., Poroli, C., Lee-Gosselin, H. & Chasserio, S. (2015). Contribution à une lecture catégorielle et interactionniste de la légitimité des femmes entrepreneures. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 14(2), 31-57. doi : 10.3917/entre.142.0031. dernière consultation : le 25 avril 2019.